

de même sévères

Nous avons été assez critiques il y a 4 ans sur la démocratie interne à la CFDT.

La confédération, durant cette mandature, a pris cette expression en compte, au moins partiellement, avec la mise en place de dispositifs tels que La Consult' ou Je participe, qui ont ^{enfin} donné la parole aux adhérents et aux militants. Cette parole doit continuer à être écoutée par nos instances, toutes nos instances, car ~~toutes n'ont malheureusement pas pris ce virage~~. Certes notre fonctionnement fédératif n'est pas parfait, ~~c'est probablement le moins imparfait~~, mais il doit aussi prendre plus en compte la voix des militants lors de questions importantes, qui peuvent diviser parfois ^{en interne}.

~~et comme tel on fait bien l'union~~
A ce titre, ~~l'appel à voter Macron au 2^{ème} tour des présidentielles doit être réaffirmé autant qu'il le faudra comme un barrage à l'extrême droite et non comme une caution à LREM~~. Tout comme la CFDT ne devra pas se départir une seconde de son opposition à la réforme des retraites annoncée et tenir le cap, avec force, du refus du report de l'âge légal. Certains de nos militants ont déjà souffert des prises de position sur les régimes spéciaux, qui ont coûté lors des dernières élections professionnelles en l'absence d'une ligne claire et rassurante sur le sujet.

Mais cette mandature a surtout été celle des funestes CSE, mis en place depuis 2018. ^{Il faut en peut, aujourd'hui, évaluer les effets dévastateurs.}

On se souvient bien sûr des circonstances de la mise en œuvre de cette dégradation sans précédent des IRP, sans débat, sans écoute, du gouvernement vis-à-vis des principaux concernés, à savoir nous, militants représentants des salariés. La CFDT avait dit alors vouloir faire de cette contrainte une opportunité. Alors oui la CFDT a confirmé sa place de 1^{ère} organisation syndicale du pays. Mais à quel prix ? D'opportunité il n'y en a eu que peu et rarement. Et dans tous les cas uniquement si l'employeur le voulait bien. ^{Tu as éprouvé bien l'union, ce que la CFDT a proposé pour corriger ces ordonnances sur la question du dialogue social. Mais il convient d'aller + loin.}
Le CSE c'est d'abord la fin des CHSCT, cette instance spécialisée dans les questions de santé et de conditions de travail des salariés, qui permettait à des militants pointus sur ces questions d'exercer le seul mandat que l'employeur craignait vraiment. Cette instance qui voyait souvent participer l'inspection du travail ou la CARSAT, ce que là encore l'employeur ne voyait pas d'un bon œil. Aujourd'hui, ces fameuses commissions SSCT, obligatoires ou non, restent à la

main des directions et n'ont de toute façon pas les moyens et les prérogatives qu'avaient les CHSCT auparavant et qui donnaient, je le redis, un des rares moyens de pression sans passer par le rapport de force. ^{ultime} Dommage qu'au regard de ce constat le bureau national ne nous ait pas permis de nous exprimer pour intégrer un amendement dans la résolution qui sera présentée ces prochains jours...

Mais je reviens au CSE et à ce constat sans appel sur la dégradation des moyens accordés aux représentants des salariés. Aujourd'hui, une élue, un élu, se doit d'être polyvalent, de maîtriser les aspects économiques, sociaux, ^{environnementaux} sur la santé, la sécurité, les conditions de travail, et devrait en plus faire de la billetterie au titre des activités sociales et culturelles. Est-ce qu'on se rend compte de la charge qui pèse sur ces militantes et ces militants ? Oui la qualité de vie militante est en danger ! ^{Car}

La fusion des instances par la mise en œuvre du CSE va à l'encontre de la professionnalisation du syndicalisme, autant qu'elle participe au détricotage de nos structures par manque croissant de moyens.

Cette pression qui s'exerce sur les élus en CSE s'exerce aussi sur nos mandatés, les délégués syndicaux, et ce sont souvent les mêmes. Le poids de plus en plus considérable donné à la négociation en entreprise au détriment des branches professionnelles contribue là encore à accentuer la pression sur les militants de terrain, à ce titre montrés du doigt par ^{leurs} les collègues quand des décisions difficiles doivent être prises.

La non-reconnaissance de la charge syndicale par les employeurs, que ce soit par rapport à la charge de travail, le refus de la prise des heures de délégation, parfois par les militants eux-mêmes, mis à l'index vis-à-vis des collègues « qui, eux, triment ^{à leur place} », selon leur patron, ou encore par une reconnaissance salariale et professionnelle trop souvent absente, voire discriminatoire, bref cette absence de reconnaissance ne peut pas inciter les salariés à s'engager.

Et ^{la} ~~cette~~ règle de limitation des mandats, trop peu combattue, que nous aurions à subir dans quelques années, n'ira pas dans le sens d'une capitalisation de l'expérience militante, ^{n'incite pas} ~~autant~~ qu'elle n'engagera pas non plus ^{succès} de renouvellement militant, tant que cette qualité de vie militante sera autant mise à mal qu'elle l'est aujourd'hui. Certes, la CFDT a mis en place des outils

[↑]
espéré parfois même dans nos propres structures.

pour accompagner les militants, comme ARC par exemple, mais la CFDT doit combattre ce que nous considérons comme une casse syndicale.

Si l'on veut faire de ce renouvellement militant, de l'engagement des jeunes dans le syndicalisme une véritable priorité (~~et au vu de la moyenne d'âge des candidats à la CE cela devient une nécessité~~), on doit se battre pour retrouver des droits et des moyens à la hauteur de l'engagement syndical. Les militants ne sont pas des bénévoles, ils et elles ne s'engagent pas dans une association caritative. Ils sont légitimes à cette mission de représenter leurs collègues de travail.

des délégués syndicaux, des AS,

Il n'est pas possible, aujourd'hui, de voir des militantes et des militants en burn-out, en arrêt prolongé, en dépression, du fait de leur engagement syndical. Ce n'est pas possible. Il n'est pas possible de voir des jeunes militants quitter leur travail par ce qu'ils ont subi du fait de leur engagement syndical.

Le syndicalisme est mortel, ~~Laurent n'attend pas~~ ^{réagissant avant} que cela devienne une réalité ~~individuelle~~ ^{fatale} ~~et qu'il soit~~ ^{pour nos militants}.

Merci. ~~Notre développement~~ ^{le} ~~est~~ ^{notre} ~~une priorité~~ ^{une priorité}, la ~~préservation~~ ^{préservation} de la vie et de la santé des militantes et des militants ~~est une exigence~~ ^{est une exigence} doit être un impératif urgent pour toute notre organisation, en commençant par notre propre fonctionnement et nos propres structures.